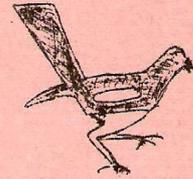
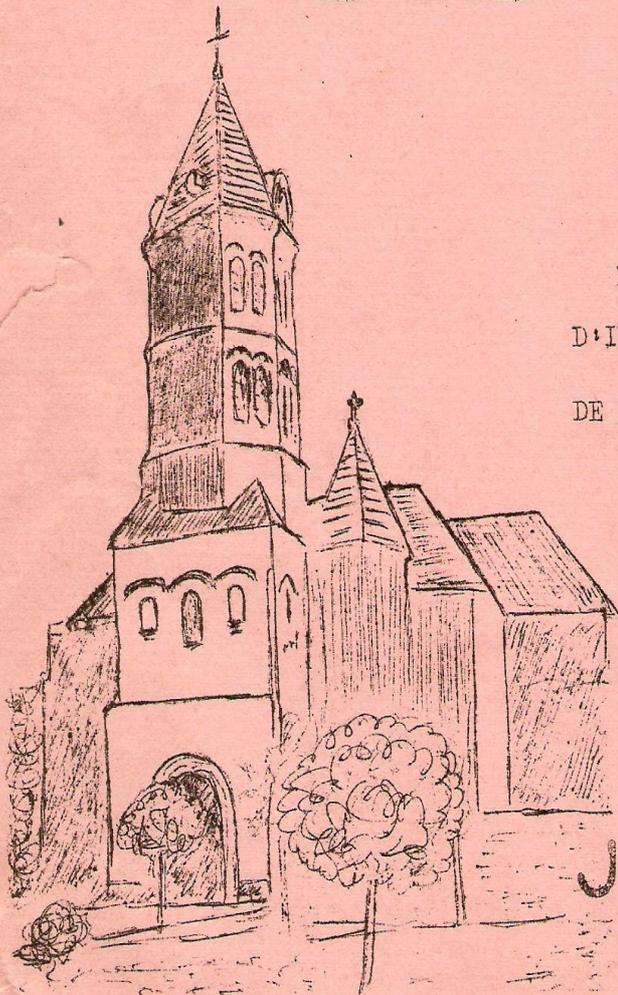


NOTRE



VILLAGE



BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATIONS ET DE LIAISON
DE LA COMMUNE DE MONCHY-LAGACHE.

N° 4
JUILLET 1968

L'éditorial de notre village.

Des événements de portée nationale ou internationale vous ont préoccupés et sensibilisés ces derniers temps beaucoup plus que la vie calme et apparemment routinière de notre village.

Pourtant il a continué à vivre avec ses problèmes qui sont les mêmes à notre échelon que ceux que l'on trouve à l'échelon supérieur: la jeunesse, l'emploi, le logement.....

Ces problèmes conditionnent plus ou moins directement l'avenir et la vitalité du village.

Vous trouverez plus loin les compte-rendus des sociétés locales et l'éphéméride des événements locaux depuis le 1^o janvier.

Nous insisterons seulement sur les faits les plus importants pour vous apporter quelques éclaircissements.

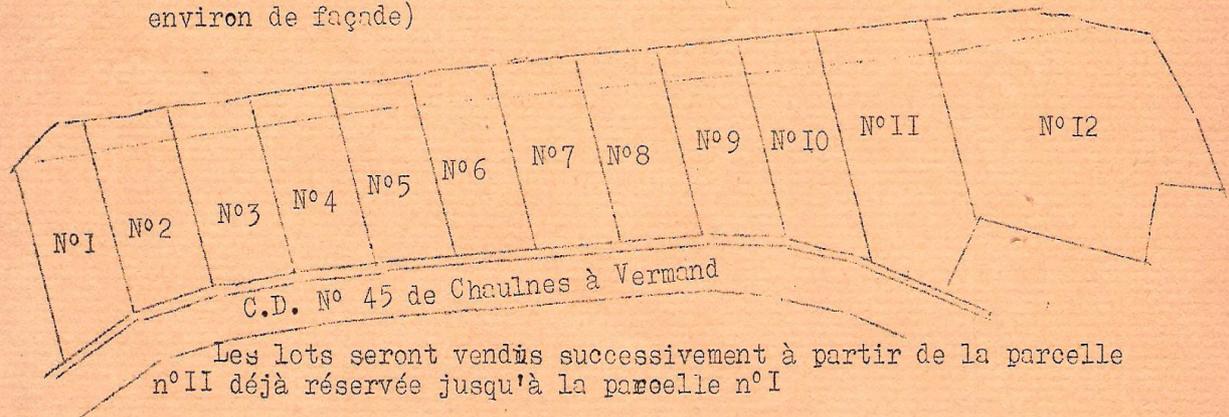
Les constructions

Après un an de formalités diverses et de démarches, la "Maison Familiale de Cambrai" a "enfin" commencé au printemps les lotissements prévus. Dix candidats verront donc leur toit pour la fin de l'année et le onzième le démarrage de sa maison.

Les Etablissements MIRABELLA ont fait sur leur terrain des Wauyères d'énormes travaux de remblaiement et commenceront bientôt leur lotissement, l'autorisation ayant été reçue ces jours-ci.

La commune a d'autres projets de lotissement entre Méreaucourt et Montécourt. Grâce au remembrement environ un hectare de terre a pu être rassemblé en bordure de route avec eau et électricité contiguës. C'est un terrain bien exposé, bien abrité que la commune mettra en vente à prix réduit par parcelles moyennes de huit à dix ares. Les candidats peuvent s'inscrire à la mairie. Des renseignements leur seront donnés, mais comme le terrain ne pourra pas être disponible avant la fin de l'année, aucun engagement ferme de prix ne sera pris avant l'étude du projet par le notaire et l'accord du Ministère de l'Équipement et du Logement.

Voici le plan du lotissement. (Parcelles de 8 à 9 ares avec 20m environ de façade)



Les lots seront vendus successivement à partir de la parcelle n°II déjà réservée jusqu'à la parcelle n°I

Le remembrement

Le remembrement touche à son terme.

Tous les litiges importants ont été réglés à l'amiable, seuls quelques rares cas n'auront probablement une solution qu'en commission départementale.

Au point de vue de la restructuration des propriétés, un travail très utile a été fait pour la simplification et le regroupement tant sur le terrain qu'au cadastre. Les cultivateurs apprécieront leurs parcelles rassemblées et agrandies en rapport avec la mécanisation des exploitations.

Les projets d'aménagement, redressement et goudronnage des chemins ruraux, à l'étude avec le Génie Rural dans le cadre du remembrement commenceront probablement en 1969. Le seul chemin vicinal en dehors des rues du village, le chemin de Lanchy, vient d'être regoudronné comme cela avait été prévu l'an dernier par le Conseil Municipal et annoncé dans le bulletin de juin 1967.

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable

L'adduction d'eau vient d'être réalisée à Tertry grâce à la création du Syndicat Intercommunal MONCHY-TERTRY créé le 1^o janvier 1968

Avantages tangibles pour Monchy:

Meilleur amortissement de nos installations grâce à un plus grand nombre d'utilisateurs.

Amélioration des points faibles ou défectueux du réseau grâce aux subventions obtenues par le Syndicat.

Projet de tennis

L'équipe de foot-ball a pris un très bon départ pour sa première année, terminant championne de 4^o division grâce à une équipe de dirigeants dévoués et à de très jeunes joueurs. Mais il est certain qu'il manque un sport d'été à pratiquer dans le village.

La longue paume ne semble plus pouvoir être remise en honneur à Monchy malgré un passé glorieux, aussi l'idée de création d'un tennis lancée par la Sté MIRABELLA a semblé réalisable au Conseil Municipal. Les conditions ont été étudiées avec le Service départemental de la Jeunesse et des Sports.

Le court serait implanté sur le terrain communal à côté du terrain de foot-ball (entre celui-ci et le ruisseau).

Il serait construit en dur genre quick-Matéco, sans entretien (références: Eppeville-Péronne).

financé moitié par subvention de la Direction de la Jeunesse et des Sports, un quart en inscriptions de membres fondateurs de la Société MIRABELLA, le dernier quart proviendrait soit d'inscriptions de membres fondateurs de la commune ou des environs, soit d'un prêt remboursable en 10 ans par les cotisations des joueurs de tennis reçues par le Club.

Ce terrain pourrait éventuellement servir de plateau d'éducation physique ou de terrain de basket.

La dépense serait pratiquement nulle pour la commune qui donnerait seulement le terrain.

Un club à former serait responsable de l'organisation pratique et de la participation financière. Il serait souhaitable que les futurs amateurs de tennis s'inscrivent dès maintenant à la mairie pour que l'intérêt de ce projet soit confirmé.

Il serait particulièrement apprécié que quelques bonnes volontés parmi les jeunes se fassent connaître pour former un comité qui comprendrait des membres de la Municipalité, des membres de la Sté MIRABELLA et des joueurs.

Un équipement de joueur de tennis ne coûte pas plus cher qu'un équipement de joueur de longue paume. Les cotisations pourraient être très minimes s'il y a suffisamment d'inscriptions. Ce projet apporterait un élément de vitalité supplémentaire à notre village et une distraction agréable pour les jeunes.

Rentrée scolaire 1968

Après la fermeture de la 4^o classe, il n'y a aucune chance de la voir récupérer.

En principe, le C.E.S. de Ham ou les C.E.T. doivent prendre tous les élèves de plus de 12 ans. Cela serait logique suivant les réformes prévues (la commune participe pour plus de 4000 F. par an au fonctionnement du C.E.S. de Ham). Cela permettrait d'alléger les effectifs des classes de Monchy.

A la prochaine rentrée, seront admis en section enfantine les enfants nés avant le 31 mars 1964.

Cinquantenaire de l'Armistice de 1918

Passons des jeunes aux Anciens en rappelant que le prochain 11 novembre sera le 50^o anniversaire de l'armistice de la guerre de 1914-1918.

La Municipalité avec la section locale des Anciens Combattants voudrait commémorer cet anniversaire avec plus de solennité afin de rappeler le sacrifice de toute une génération au cours de 5 ans de guerre.

Notre seul village compte 26 combattants tués, 4 victimes civiles et de nombreux blessés plus ou moins grièvement.

Les rangs des Anciens Combattants s'amenuisent d'année en année. Nous avons eu la tristesse de voir disparaître dernièrement l'animateur de la section locale Mr Maurice DUCLERCQ.

Ci-dessous est rappelé le nom de tous les morts au champ d'honneur de cette guerre de 1914-18:

TROCME Joseph; sous-lieutenant Mort à La Neuville (Marne) le 16-4-17

TROCME Emile; caporal.

AUDINOT Charles

AUDINOT Eugène, Mort le 22-5-19 à l'hôpital d'Amiens

AUDINOT Nestor,

BOCQUET Léon,

CAPRON Abel, Mort le 22-8-14 à Bellefontaine (Belgique)

CAPRON Charles, Mort le 5-11-14 au bois de la Gruerie (Marne)

CENSIER Charlemagne

DENISART Emile

DORVILLE Lucien, Mort le 15-9-14 à Servon St Thomas (Marne)

HURIER Arthur

JOLY Désiré

LECOMTE Emilien

LEFEVRE Victor

LEROUX Arthur, Mort le 10-10-14 au bois de la Gruerie (Marne)

LEROUX Eugène, Mort le 24-10-14 au bois de la Gruerie (Marne)

LEROUX Joseph, Mort le 31-12-14 au bois de la Gruerie (Marne)

PAJOT Adolphe

RIGAUX Léonce

ROUX Auguste, Mort le 12-8-14 à Thiaumont

TRICOTTET Albéric, Mort le 24-8-14 à Longuyon (Meurthe & Moselle)

TRICOTTET Léon

TRINCART Jules

FOUQUET Léon, Mort le 27-9-24 (des suites de la guerre)

Victimes civiles: CARON Henri, DELAMEZIERE Amélie, RIGAUX Jean, VASSEUR Emile.

Nous aurions voulu mentionner le champ de bataille où ils furent tués avec la date de leur mort, malheureusement les archives communales ont été interrompues durant plusieurs années. Il nous manque beaucoup de renseignements que certains lecteurs pourront peut-être nous donner.

Il faut rappeler aussi que Monchy complètement rasé et détruit ne

fut libéré que lors de la bataille de la Somme par la contre offensive de l'armée DEBENEY le 6 septembre 1918.

Terminons ce tour d'horizon du passé et du présent en rappelant les souhaits exprimés dans les précédents bulletins: Avoir une commune toujours plus accueillante, plus propre et plus fleurie

Village fleuri

La Municipalité s'est efforcée de montrer le bon exemple par quelques plantations et quelques aménagements floraux. Elle a inscrit la commune au concours des villages fleuris du département sans grande prétention, mais avec le souci de créer une émulation qui ne pourra être que bénéfique pour l'avenir.

Merci aux généreux donateurs: Mr DODRE, Mme THIOURT et Mr Eugène LEVERT qui ont offert quelques plantes ou arbustes. Merci aussi à ceux qui ont déjà agrémenté leur quartier par des bordures, des plantations ou simplement nettoyé les abords de leur maison.

Pour concrétiser un peu les remerciements envers ceux qui ont le goût des fleurs, voici le règlement préfectoral du concours des villages et des maisons fleuris.

Le jury communal créé selon les instructions reçues passera en fin de semaine et établira un classement avec des prix par catégorie:

Sélection communale: le 12 juillet.

1°/Jardin visible de la rue: 1° prix: 20F. 2° prix: 10 F.

2°/Décor floral sur la voie publique: 1° prix: 30F. 2° prix: 20F. 3°: 10F.

3°/Balcon ou terrasse: 1° prix: 20F. 2° prix: 10F.

4°/Fenêtres ou murs: 1° prix: 20 F. 2° prix: 10F.

5°/Cafés: 1° prix: 10F.

6°/Jardins d'ouvriers fleuris: 1° prix: 20F. 2° prix: 10F.

Passage du jury d'arrondissement: le 17 juillet à 10 heures

Prise de photos diapositives des maisons fleuries sélectionnées avant le 15 août pour envoi à la présélection d'arrondissement.

Les fermes ne concourent pas; elles font l'objet d'un concours spécial organisé par la section féminine de la Fédération des syndicats d'exploitants agricoles de la Somme.

ETAT-CIVIL du 1^{er} semestre

Naissances: BACHELLE Emmanuel (9 janvier) JUBE Bruno (7 janvier)
DODRE François (9 mai) DODRE Philippe (3 juin) CHASSAGNOUX Thierry (18 juin) PETIT Sylvie (20 février).

Mariages: CHOPIN André-CAUDROY Hélène (4 mai)
DEJONGHE Paul-NICOLINI Pasqualina (10 juin)

DECES: WARGNIER Alfred (10 janvier) CAPRON Léonard (15 janvier) LEROUX Raoul (17 janvier) ROUART Théodore (13 février) DUCLERCQ Maurice (18 mars) MONARD Claire (26 mars) PAJAK Edouard (15 mai) LEROUX Désiré (28 mai).

Les finances communales

Pour l'année 1967 les dépenses se sont élevées à la somme de 110 093,37 F. Les recettes se sont élevées à la somme de 115 461,50 F. dont 20 476,91 F. de taxe vicinale et 35 046,44 de centimes.

Le reliquat cumulé avec ceux des années précédentes s'élève à la somme de 21 836,08 F.

Circulation dans la rue basse.

L'intersection de la rue basse avec le Grand rue présentant un réel

danger, un arrêté municipal a été pris, sur la suggestion des Ponts et Chaussées pour régler la circulation, comme suit:

La sortie actuelle de la Rue basse sera interdite.

Elle devra se faire par la rue qui débouche au coin de la poste où un STOP sera placé.

Un autre STOP sera placé à la sortie de la rue venant de la gare.

DON du SANG.

Une centaine de flacons a été collectée le 1^o mars.

Nomination

Un nouveau chef de Corps des Sapeurs-pompiers: Mr Marceau LEVERT vient d'être désigné par la Préfecture en remplacement de Mr Lucien AUDINOT chef de Corps-intérimaire.

Nous remercions vivement Mr AUDINOT pour le dévouement qu'il a apporté à ce poste, depuis plusieurs années, et nous félicitons Mr Marceau LEVERT de sa promotion.

CHRONIQUE DES SOCIÉTÉS LOCALES.

Monchy-Athlétique-Club:

Après avoir gagné le championnat de 4^o division, notre équipe monte en division supérieure l'an prochain, ceci malgré une fin de saison assez difficile qui a failli nous faire perdre le bénéfice des très bons matches de début de saison.

La leçon à tirer de ceci? - Le football est un sport d'équipe: dirigeants et joueurs ne doivent former qu'une seule équipe dans la discipline et la camaraderie.

Assemblée générale le 4 juillet à 20 heures 30 en la salle des fêtes.

Rapport de la saison 67-68

Présentation du nouveau bureau

Elargissement du Comité

Prévisions 68-69

Les personnes qui désireraient entrer au comité sont cordialement invitées.

Association Familiale des Aides Rurales:

Cette année, la grosse affaire de l'association a été la venue dans notre commune de Jean SUNNY et de ses cascadeurs les 18 et 19 mai.

Grâce à l'aide et à la compréhension de tous, cette grande manifestation a connu un réel succès, surtout le dimanche, malgré le temps froid.

Mes membres de l'Association remercient vivement toutes les personnes qui ont participé à ces journées.

Appréciée de tous, l'Aide Familiale apporte compétence et réconfort aux familles visitées.

Il est à prévoir un réajustement du prix de la journée de travail inchangé depuis 4 ans, notamment à la suite de la dernière augmentation du S.M.I.G.

Ruche Enfantine:

Au moment où nous écrivons ces lignes, nous ne sommes pas encore assurés de pouvoir ouvrir la Ruche enfantine cet été.

En effet, nous avons appris les fiançailles de Mlle Marie MARLIERE et son prochain mariage à la fin de juillet. Elle a dirigé notre Ruche pendant 5 années. Sa compétence et sa gentillesse ont été appréciées par tous ceux qui lui ont confié leurs enfants. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur dans la vie nouvelle où elle s'engage et nous la remercions

d'avoir consacré une partie de ses vacances à notre Ruche.

Nous remercions également Mme MARCHANDISE d'avoir bien voulu héberger nos monitrices. Elle est obligée de cesser pour raison de santé.

Une nouvelle monitrice nous a été proposée mais à cause du retard dans les communications dû aux événements de ces dernières semaines, nous n'avons pas encore pu nous mettre en liaison avec elle. Nous espérons cependant que la Ruche pourra avoir lieu à la date prévue, c'est à dire le 15 juillet.

Fanfare Ste Cécile:

Durant le 1^o semestre 1968, cette société a apporté son concours aux différentes manifestations et notamment au repas des Vieux, à la fête de Ste Cécile, au Congrès des Prisonniers et à la kermesse de Ham.

Le bal réussi du début de l'année et la générosité des membres bien-fauteurs ont permis d'offrir un voyage à Dunkerque-La Panne aux musiciens et à leur famille.

À la fête de Monchy a été donné un grand concert avec la participation de Nesle et Vermand sous la baguette de Mr LECOINTE.

Anciens Prisonniers civils de 1914-18:

Ceux-ci ont tenu leur assemblée le 18 février avec Mr FLAMICOURT président départemental qui avait tenu à témoigner son affection à ses anciens compagnons d'exil.

Malheureusement la section a perdu depuis un de ses fidèles sociétaires en la personne de Désiré LEROUX décédé le 28 mai dernier.

Anciens Combattants et Brisonniers de guerre:

Pourquoi réclamer le 8 mai "fête nationale, jour férié et chômé" ?
interrogent les Jeunes après 1940.

Pourquoi ? Voici un bilan sommaire du prix qu'il fallu payer entre le 3/9/39 et le 8/5/45.

Dans le monde, la 2^o guerre mondiale a fait périr 54 millions 800.000 personnes (14-18: II 745 000). Elle en a blessé 70 millions.

En France: pertes en vies humaines de 39 à 45

Campagne 39-40: 92 000

Campagne 40-45: 58 000

Combats des FFI: 24 000

Alsaciens Lorrains: 38 000

Prisonniers décédés en captivité: 39000

" (de suite de captivité: 4 000

Déportés, résistants: 200 000

Fusillés massacrés: 30 000

Victimes civiles: 133 000

Total= 618 000. (14-18= I 390 000)

Ces pertes importantes ont été tragiques pour le destin de notre pays
Tels sont pourtant les quelques chiffres que trop de nos compatriotes ignorent, qu'ils devraient connaître et méditer.

CAISSE D'ÉPARGNE DE PERONNE:

Le car succursale de la Caisse d'épargne de Péronne stationne chaque vendredi sur la place de 16 heures à 16 h.50

Où va l'argent de la Caisse d'épargne ???

Les sommes versées par les déposants ne restent pas inemployées. Elles sont mises à la disposition de la Collectivité sous forme de prêts aux communes, syndicats, sociétés de construction en vue de réaliser des travaux de 1^o nécessité.

C'est la vertu créatrice de l'épargne de permettre de tels investissements et les épargnants doivent savoir qu'en confiant leurs fonds à la Caisse d'épargne, ils participent à l'essor de leur région.

La confiance que lui accordent 20 000 déposants est le meilleur des encouragements pour une institution qui n'a qu'un désir, celui de SERVIR.